

356. HT = 1m²

impasse des 40 Ecus

MODIFICATIF
HYPOTHESE D'IMPLANTATION DES BATIMENTS - PA9

Propriété de la Commune
Section D n°417
Echelle : 1/500



- - - Périmètre du lotissement
- Accès automobile obligatoire
- - - Ligne d'ancrage de la construction principale
- Végétation à planter par les acquéreurs
- Enrobés noirs sur chaussée
- Béton désactivé
- Engazonnement des espaces verts
- Végétation à planter par le lotisseur
- Stabilisé renforcé sur allée piétonne
- Collecteur de Déchets
- - - Réseau EU existant
- - - Réseau Téléphone existant
- - - Réseau Electricité existant
- - - Réseau AEP existant
- Orientation du faîtage

Reçu le
16 NOV. 2020
Unité ADS

Le Maire,
Vu pour être annexé à mon arrêté du
09 MAR. 2021

PA 085094190001E-n°1

